

NEW EUROPE COLLEGE



*L'Etat en France et en Roumanie
aux XIX^e et XX^e siècles*

Sous la direction de Silvia MARTON,
Anca OROVEANU et Florin ȚURCANU

Actes du colloque
organisé au New Europe College –
Institut d'études avancées
les 26-27 février 2010

La publication de ce volume a été rendue possible par le soutien accordé au New Europe College par l'Ambassade de France en Roumanie et par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, dans le cadre du projet commun « L'Europe : nouveaux enjeux, nouvelles recherches »

Copyright © 2011 – New Europe College

ISBN 978-973-88304-4-8

New Europe College-Institut d'études avancées
21, rue Plantelor

023971 Bucarest, Roumanie

www.nec.ro; email : nec@nec.ro

tel : (+4) 021 327 00 35 ; fax : (+4) 021 327 07 74

LA RÉSISTANCE, UN CONTRE-ETAT ?

Olivier WIEVIORKA

Que les sociétés, voire les Etats, aient au cours de l'histoire formé des contre-sociétés, voire des contre-Etats ne constitue assurément pas un phénomène inédit. Dans l'Allemagne bismarckienne, la social-démocratie naissante a ainsi forgé une contre-société offrant à un monde ouvrier migrant des structures d'encadrement et de sociabilité (clubs de gymnastique, coopératives ...) destinées tant à compenser la solitude d'individus déracinés par la Révolution industrielle qu'à les préparer au grand soir. Incapable de maintenir l'ordre, l'Etat grec, sous Metaxas puis aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, délégua à un *parakratos* le soin de juguler le péril communiste, la résistance rouge édifiant pour sa part entre 1941 et 1944 une « laocratie » qui cherchait à construire un ordre nouveau tout en combattant l'occupant, qu'il fut allemand ou italien. En Amérique latine, enfin, les dictatures ont volontiers confié à des milices paramilitaires la tâche de lutter contre l'ennemi intérieur, au point que ces milices devinrent un Etat dans l'Etat. Ces exemples suggèrent que deux modalités diamétralement inverses président à la formation d'un contre-Etat. Il peut naître d'un manque ou d'une faiblesse, la puissance publique chargeant alors des organismes parfois clandestins d'assumer une partie de ses prérogatives. Mais il peut tout autant émaner d'une société qui, pour se préserver ou lutter contre un

régime honni, se structure en un pouvoir alternatif qui défie les autorités légales. De toute évidence, la résistance intérieure française relève de cette deuxième catégorie.

Définir la résistance intérieure française comme un contre-Etat revient dès lors à questionner tant les missions qu'elle se fixe que les moyens dont elle dispose pour imposer ses vues. Le contre-Etat résistant se construit, dans une logique défensive, pour assurer les fonctions que le régime pétainiste ne veut ou ne peut assumer ; il se bâtit tout autant dans une logique offensive, tant pour ruiner l'emprise que Vichy exerce sur la société que pour mobiliser la population française dans la lutte contre l'occupant.

Protéger

Né le 11 juillet 1940 sur les décombres de la défaite, l'Etat français affronte, on le sait, une situation complexe qui tient à la dualité, voire à l'ambivalence, des fonctions qu'il s'assigne. Le régime pétainiste entend en effet protéger les Français des rigueurs des temps, ce qui l'amène par exemple à gérer la pénurie, à défendre les droits des prisonniers de guerre, à négocier la diminution des frais d'occupation et à exercer une souveraineté que lui dispute l'occupant. Dans le même temps, il vise à créer un ordre nouveau dont la Révolution nationale prétend tracer les contours. Or, cette politique échoue. L'accentuation des pressions allemandes, en termes économiques notamment, aboutit à une rapide dégradation de la situation que reflètent, entre autres, deux indices. D'une part, les Français furent au fil du temps de moins en moins bien ravitaillés. La ration de pain passe ainsi de 350 grammes par jour en septembre 1940 à 275 grammes en avril 1941 avant de remonter à 300 grammes en novembre 1943. Mais les 360 grammes de viande hebdomadaires de 1940 se

réduisent à 120 grammes en avril 1943 – quand cette ration parvient à être honorée¹. La faim devient ainsi l'obsession première de la population. Sur l'ensemble des lettres contrôlées durant la seconde quinzaine d'octobre 1941, 18 336 évoquent cette question et le problème du marché noir, 2 908 concernant le maréchal Pétain, 779 la collaboration, 397 le procès de Riom². De même, les exigences allemandes conduisent le pouvoir pétainiste à instaurer le STO, en imposant tout d'abord une loi sur l'orientation et la réquisition de la main d'œuvre (4 septembre 1942) puis en mobilisant, à partir du 16 février 1943, trois classes d'âge pour travailler outre-Rhin. On sait que 650 000 hommes furent *in fine* soumis au travail obligatoire, compte non tenu des prisonniers transformés³. Le maréchal Pétain avait promis aux Français d'atténuer la dureté de l'occupation. Il fut incapable d'honorer cette promesse, d'autant que sa politique aggrava délibérément le sort de milliers de personnes.

De fait, la création d'un ordre nouveau eut pour conséquence de précipiter des milliers de personnes dans la précarité. Vichy persécuta les opposants, réels ou présumés, internant ou maintenant en internement de quatre à cinq mille communistes⁴. Au total, Vichy révoqua en quatre ans 35 000 fonctionnaires, condamna 135 000 personnes pour motifs politiques et en interna 70 000⁵. Promulguant deux statuts

¹ Alfred SAUVY, *La vie économique des Français de 1939 à 1945*, Flammarion, 1978, p. 122.

² Fabrice GRENARD, *La France du marché noir (1940-1949)*, Payot, 2008, p. 59.

³ Bernard GARNIER et Françoise PASSERA (dir.), *La Main d'œuvre exploitée par le Reich*, Caen, CRHQ, 2003, p. 11.

⁴ Denis PESCHANSKI, « Exclusion, persécution et répression », in Jean-Pierre AZÉMA et François BÉDARIDA, *Vichy et les Français*, Fayard, 1992, p. 213.

⁵ Bernard GARNIER, Jean-Luc LELEU, Jean QUELLIEN, *La Répression en France. 1940-1945*, Caen, CRHQ, 2007, p. 7.

antisémites, le 3 octobre 1940 puis le 2 juin 1941, appliquant l'aryanisation des biens juifs, il priva sans doute près de 50% des juifs vivant en France de tout moyen d'existence et enferma, en février 1941, quelque 40 000 juifs étrangers dont la plupart seraient conduits dans les camps d'extermination nazis⁶.

Cette persécution protéiforme conduisit la résistance à assumer en lieu et place de l'Etat français la protection de la population. Sans faire du sauvetage une ardente priorité, une partie des milieux résistants se mobilisa pour sauver la communauté juive. Dès 1940, l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE) et la CIMADE montèrent des réseaux que complétèrent ultérieurement des filières protestantes (2 500 juifs furent hébergés dans le village du Chambon-sur-Lignon) ou catholiques (à l'instar de l'aide apportée par la congrégation Notre-Dame-de-Sion)⁷. Plus généralement, réseaux et mouvements s'efforcèrent de fournir aux persécutés faux papiers, hébergement et filières d'évasion. En zone nord, Défense de la France fabriqua ainsi 12 000 faux tampons auxquels s'ajoutèrent des milliers de documents connexes qui aidaient les proscrits à se doter d'une fausse identité⁸. Ce mouvement ne fut pas le seul à agir de la sorte. On sait qu'au total, 75% des quelque 320 à 350 000 juifs qui vivaient en France à la veille de la guerre échappèrent à l'extermination, une partie devant son salut à l'aide qu'apporta l'armée des ombres, sans qu'il soit néanmoins possible de la quantifier. Ne donnons que cet exemple. Les organisations de résistance aidèrent plus de la moitié des 6 200 juifs qui se réfugièrent en

⁶ Pour un bilan, cf Renée POZNANSKI, *Etre juif en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Hachette, 1994.

⁷ Asher COHEN, *Persécutions et sauvetages. Juifs et Français sous l'Occupation et sous Vichy*, Cerf, 1993.

⁸ Olivier WIEVIORKA, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France (1940-1949)*, Le Seuil, 1995, p. 120.

Suisse à passer la frontière. Dans la même veine, les réfractaires du STO bénéficièrent également de ce soutien. Car si 650 000 Français empruntèrent le chemin de l'Allemagne, 260 000 réfractaires réussirent à échapper à cette servitude – sans pour autant toujours devenir des combattants. Au total, les structures de la résistance intérieure furent suffisamment puissantes pour, au fil du temps, assumer une fonction de protection que l'État vichyste ne voulait ni ne pouvait assumer.

Imposer sa loi

L'État, selon la formule fréquemment citée de Max Weber, se caractérise par le monopole de la violence légitime qui, en l'occurrence, comprend dans le contexte des années sombres deux acceptions : la capacité à user de la force pour maintenir l'ordre ; la capacité à user de la force pour mener la guerre.

La résistance intérieure française n'a certes jamais eu suffisamment de pouvoir pour imposer sa loi, encore qu'il faille ici nuancer. Globalement parlant, réseaux et mouvements furent toujours trop faibles pour imposer un contrôle territorial, ce qui suffit à la distinguer de la Grèce ou de l'Italie. En Grèce, l'ELAS, bras armé du Parti communiste grec fut, on le sait, suffisamment puissante pour diriger des espaces où elle initia des expériences politiques fondées sur la « laocratie » – le gouvernement du peuple⁹. Il en alla de même en Italie où les partisans, dans les « zones libres », se livrèrent à des expérimentations politiques et sociales¹⁰. La lutte contre l'ennemi se doublait ainsi d'une volonté révolutionnaire qui avait également inspiré les Républicains espagnols. En France,

⁹ Sur ce point, cf Mark MAZOWER, *Dans la Grèce d'Hitler. 1941-1944*, Belles-Lettres, 2002.

¹⁰ Anna BALZARRO, *Le Vercors et la zone libre de l'Alto Tortonese. Récits, mémoire, histoire*, l'Harmattan, 2002.

en revanche, le contrôle territorial fut relativement ténu, à de très rares exceptions près. Dans le Limousin, Georges Guingouin, en délicatesse avec le Parti communiste français, s'efforça de substituer sa loi à l'ordre vichyste, non sans succès. Il imposa ainsi aux trafiquants du marché noir des prix raisonnables et obligea quelques maires nommés par le pouvoir vichyste à démissionner. Le 16 décembre 1943, M. Lebrun, président de la Délégation spéciale de Cheissoux, dut par exemple quitter sous la menace ses fonctions¹¹. De même, une éphémère République du Vercors s'implanta du 9 juin au 21 juillet 1944, restaurant dès le 3 juillet la République française. Son œuvre fut cependant limitée puisqu'elle se contenta d'abolir la législation vichyste, de taxer les prix de détail, tout en procédant à cinq exécutions sommaires dans les 43 jours que dura cette république éphémère¹². La résistance, enfin, s'efforça d'infiltrer l'appareil d'Etat vichyste, en créant le Noyautage des administrations publiques (NAP) et, pour la haute fonction publique, le Super-NAP. Initiée par le mouvement Combat et reprise par la résistance dans son ensemble, cette action ne fut pas sans effets. Elle permit d'informer la résistance et les services gaullistes des opérations que planifiait l'Etat français et d'avertir les résistants des dangers qui les guettaient. Elle affaiblit également le pouvoir vichyste en sapant son administration. Non sans résultats : le fait que les communistes dénoncent le zèle des Brigades spéciales atténua leur enthousiasme. « Non seulement les policiers étaient perturbés par la liste découverte chez Linet – assurément des 'traîtres', membres de la BS2 avaient livré noms

¹¹ Georges GUINGOUIN, *4 ans de lutte sur le sol limousin*, Limoges, Lucien Souny, 1991.

¹² Gilles VERGNON, *Le Vercors. Histoire et mémoire d'un maquis*, éditions de l'Atelier, 2002, p. 98 sq.

et adresses des collègues aux FTP – mais leurs noms venaient d'être jetés en pâture sur les ondes de la BBC afin que tous comprennent qu'un jour l'addition serait lourde à payer si les violences exercées à l'encontre des résistants se perpétuaient. Les 'cogneurs' en furent un temps refroidis »¹³. Ces éléments, toutefois, ne doivent pas être surestimés. Ainsi, la subversion résistante de l'appareil d'Etat n'empêcha pas l'administration vichyste de fonctionner, et ce jusqu'à l'été 1944. Pour ne citer que ce seul exemple, 21 600 personnes furent déportées entre le 6 juin 1944 et la fin novembre 1944, ce qui signifie qu'un déporté sur trois prit le chemin des camps après le débarquement en Normandie, et non avant, signe que la résistance, malgré les complicités dont elle disposait au cœur des administrations et de la SNCF, ne fut absolument pas en mesure d'entraver la répression que conduisaient les Allemands dont les faibles effectifs étaient compensés par l'aide qu'apportaient les services français¹⁴. De même, si 13 000 ouvriers seulement partirent en Allemagne entre janvier et avril 1944 alors que Fritz Sauckel en réclamait 182 000¹⁵, Sperr-Betriebe et chantiers de l'organisation Todt mobilisèrent quelque 750 000 personnes¹⁶, élément qui suggère que de nombreux Français refusaient plus de partir en Allemagne que de travailler pour l'occupant. La résistance, enfin, ne fut jamais en mesure d'imposer un contrôle territorial, à la différence de l'Italie, de la Grèce ou de la Yougoslavie.

Son efficacité militaire ne doit, par ailleurs, pas être surestimée. Certes, l'armée des ombres apporta une

¹³ Jean-Marc BERLIÈRE et Franck LIAIGRE, *Liquider les traîtres. La face cachée du PCF. 1941-1943*, Robert Laffont, 2007, p. 256.

¹⁴ Bernard GARNIER *et alii.*, *op. cit.*, p. 239 sq.

¹⁵ Bernd ZIELINSKI, « L'exploitation de la main d'œuvre française par l'Allemagne et la politique de collaboration », in *ibid.*, p. 65.

¹⁶ Jean-Pierre AZÉMA, « Avant-propos », in *ibid.*, p. 11.

contribution significative aux Alliés. Réseaux et mouvements multiplièrent les sabotages, pour anéantir notamment les installations que l'aviation ne pouvait atteindre (destruction du barrage de Gigny le 27 juillet 1943 par exemple)¹⁷. De même, la résistance aurait détruit à l'été 270 ponts ferrés, 1 750 locomotives tout en pratiquant 4 440 coupures ferroviaires, favorisant ainsi la réussite du débarquement¹⁸. On estime enfin qu'entre juillet 1943 et juillet 1944, le BCRA aurait fourni de 23 à 45% des rapports reçus par les services secrets américains de Londres, soit de 1,5 à 4,4 fois plus que l'Intelligence Service. Le chef de l'OSS écrivit à Roosevelt en 1945 : « On estime que le BCRA a fourni aux armées britanniques et américaines, par le biais de l'OSS et de canaux britanniques, 80% des renseignements sur lesquels le débarquement en Normandie fut basé »¹⁹. Ceci posé, la résistance française ne fut jamais en mesure de peser militairement sur le déroulement du conflit. La constitution d'une armée secrète initialement conçue par Henri Frenay, le fondateur du mouvement Combat, donna des résultats limités. Les maquis s'achevèrent souvent dans le drame pour des gains militaires insignifiants, ce que suggère l'exemple des Glières, du Vercors ou du Mont-Mouchet. La résistance, enfin, ne fut pas en mesure de déclencher l'insurrection nationale dont les communistes rêvaient et dont le général de Gaulle avait sans doute imprudemment promis l'avènement dans son célèbre discours du 18 avril 1942. A la Libération, 5 villes sur 212 seulement s'insurgèrent²⁰. A cette

¹⁷ Sébastien ALBERTELLI, *Les Services secrets du général de Gaulle. Le BCRA 1940-1944*, Perrin, 2009, p. 453.

¹⁸ *Ibid.*, p. 497

¹⁹ *Ibid.*, pp. 159-160.

²⁰ Philippe BUTON, *Les Lendemain qui déchantent. Le Parti communiste français à la Libération*, Presses de Sciences-Po, 1993, p. 102 sq.

aune, l'éclatant succès de l'insurrection parisienne ne constitue qu'une exception qui vaut en aucun cas pour règle.

Si l'on considère qu'un État se définit prioritairement par sa capacité à imposer ses vues, en usant au besoin de la violence policière ou armée, force est, dans un premier temps, de constater la faiblesse du contre-État bâti dans la nuit clandestine par la résistance intérieure. Certes capable, dans une certaine mesure, de protéger une population mal défendue par Vichy – quand le pouvoir pétainiste ne la persécutait pas –, la résistance intérieure ne fut jamais à même de lever une armée ou une police susceptibles de menacer l'occupant ou de dicter sa loi. Plusieurs éléments expliquent, à défaut de la justifier, cette atonie. La résistance, tout d'abord, resta de bout en bout un phénomène minoritaire. Les services du ministère de la Défense ont ainsi délivré, au 31 décembre, 267 730 cartes de combattants volontaires²¹, ce qui suggère que moins de 1% de la population rejoignit, à un moment ou à un autre, l'armée des ombres. On peut, certes, discuter à perte de vue de la valeur de ces statistiques, en estimant qu'elles sous-estiment la part des complicités offertes par la population. Il n'empêche : la résistance ne fut jamais un mouvement de masse. La peur de s'engager, les risques encourus, le sentiment que l'action menée était à bien des égards inutile pesèrent lourdement dans cette abstention. Surtout, les fractures de l'entre-deux-guerres jouèrent à plein. Aucun parti, en tant que tel, ne s'engagea d'emblée dans l'aventure, qu'il s'agisse du Parti communiste français, englué dans les compromissions du pacte germano-soviétique, de la SFIO, profondément divisée entre pacifistes et bellicistes, sans même parler d'une droite française qui regardait souvent le régime pétainiste avec les

²¹ Olivier WIEVIORKA, *La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Le Seuil, 2010, p. 193.

yeux de Chimène. La présence de l'Etat français, en outre, égara les esprits, beaucoup de Français considérant qu'il était plus sage et à coup sûr moins risqué de se ranger derrière le Maréchal, bien à tort crédité d'un double jeu, plutôt que d'entrer en dissidence. Du coup, les corps constitués, l'armée en tête, refusèrent bien souvent d'épauler la résistance, la privant des ressources matérielles et symboliques qui l'auraient confortée. Les stocks d'armes constitués par les militaires furent en règle générale saisis par l'occupant en novembre 1942, nombre d'officiers hésitant à franchir le pas et à désobéir à une autorité tenue pour légitime. Ajoutons *in fine* que la résistance intérieure fut cruellement dépourvue de moyens. Si Londres finança largement les réseaux, elle se montra plus chiche à l'égard des mouvements, ce qui apparut avec une douloureuse acuité à l'hiver 1943. Malgré les proclamations enflammées de Maurice Schumann, le porte-parole de la France combattante, les formations résistantes ne furent jamais en mesure de soutenir matériellement les réfractaires qui montaient au maquis, malgré les demandes pressantes de ses chefs que Jean Moulin, le délégué du général de Gaulle, s'efforça bien en vain de relayer. Ces éléments, en d'autres termes, limitèrent son champ d'action, lui interdisant de se poser comme un contre-Etat. Elle put, en revanche, peser, en érodant la légitimité du régime vichyste et en présentant au pays une alternative politique crédible.

Légitimation/dé légitimation

De fait, la résistance intérieure put, au fil du temps, acquérir une légitimité telle qu'elle fut en mesure de délégitimer le pouvoir vichyste tout en confortant de son poids symbolique l'autorité gaulliste.

Charles de Gaulle, on le sait, n'entendait pas se borner à offrir aux Alliés l'appui d'une légion. Il entendait maintenir la France en tant que telle dans la guerre, ce qui postulait au premier chef de constituer un contre-Etat. A ses yeux en effet, seul l'Etat pouvait incarner la France, fût-ce en dehors de ses frontières, ce qui assurerait au pays le droit de siéger, la victoire venue, à la table des vainqueurs. Cette vision n'était au demeurant pas absurde, l'Etat, en France, ayant précédé la Nation à la différence de l'Allemagne ou de l'Italie. Tout en construisant un outil militaire qui, jusqu'en 1943 et au grand dam de Churchill, demeurait quantité négligeable – on estime que 50 000 hommes et femmes seulement s'étaient engagées au 31 juillet 1943²², il jeta les bases d'un véritable Etat clandestin auquel René Cassin fournit son armature juridique, dénonçant notamment l'illégalité du vote émis le 10 juillet 1940. Mais cet Etat pâissait, par delà la faiblesse intrinsèque de ses forces, de trois déficiences majeures. Vichy tout d'abord représentait, aux yeux de l'étranger, la vraie France, bénéficiant notamment d'une pleine et entière reconnaissance diplomatique. L'URSS reconnut l'Etat français jusqu'au 30 juin 1941, les Etats-Unis attendant le 8 novembre 1942 pour rompre. La France libre fut par ailleurs longtemps considérée comme un gouvernement d'émigrés, image déshonorante pour un pays qui, depuis la Révolution, réduisait volontiers l'exilé à la figure honnie de l'aristocrate comploteur réfugié à Coblenze. Mobilisée dès juin 1940 pour dissuader les parlementaires d'embarquer sur le *Massilia*, cette métaphore injurieuse fut réactivée par le régime vichyste et ce jusqu'à la veille de la Libération. Non sans effets. Grand notable conservateur, Jacques Bardoux gémissait : « Plus que jamais,

²² C'est le chiffre que retient Jean-François MURACCIOLE, *Les Français libres. L'autre résistance*, Tallandier, 2009, p. 37.

Reibel est convaincu que de Gaulle sera le chef du gouvernement provisoire. Mais avec qui ? Le Ministère nous arrivera-t-il tout fait d'Alger ? Un gouvernement d'émigrés ? Ce serait maladroit et injuste »²³. Cette approche était, n'en doutons pas, partagée par de nombreux milieux.

Or, la résistance intérieure pouvait en partie combler ce déficit de légitimité. Sa presse clandestine, tout d'abord, contribua à miner la crédibilité du régime vichyste. Certes, elle apportait moins d'informations que la BBC et fut de toute évidence moins entendue que la radio anglaise. Sa périodicité irrégulière, son modeste volume (une à deux pages le plus souvent, parfois quatre) la pénalisaient. En revanche, parce qu'elle était née sur le territoire national, elle portait une parole différente, d'autant plus crue, sans doute, que ses concepteurs prenaient de gros risques pour la fabriquer puis pour la diffuser. Ses titres atteignirent au demeurant de forts tirages. En 1944, *Défense de la France* tirait à 250 000 exemplaires, *Le Franc-Tireur* à 165 000²⁴. Surtout, les sacrifices que consentaient les clandestins validaient par l'exemple leur combat. Car la résistance, au rebours d'une idée convenue, porta peu d'idées neuves, à moins de considérer comme telles des thèmes largement débattus durant l'entre-deux-guerres par les cercles avant-gardistes. En revanche, elle offrait des modèles positifs d'héroïsme auxquels les Français pouvaient sinon s'identifier, du moins se référer. Les exécutions de résistants, largement publicisées par les autorités allemandes en 1940 et en 1941 notamment, métamorphosèrent les soutiers de la gloire en martyrs, leur attirant la sympathie de l'opinion publique – à

²³ Jacques BARDOUX, *La délivrance de Paris. Séances secrètes et négociations clandestines*, Fayard, 1958, p. 15.

²⁴ Philippe BUTON, « La France atomisée », in Jean-Pierre AZÉMA et François BÉDARIDA, *La France des années noires*, tome 2, Le Seuil, 2000, p. 421.

telle enseigne que les autorités militaires préférèrent après 1941 recourir aux déportations plutôt qu'aux fusillades. Les coups d'éclat furent également médiatisés par la presse clandestine comme par les ondes britanniques, ce qui contribua à populariser leur combat. L'hommage rendu par les maquisards de Romans-Petit à Oyonnax le 11 novembre 1943 fut par exemple largement médiatisé, par la presse comme par la BBC. À l'inverse, les exploits des Forces françaises libres demeurèrent moins connus, parce que se déroulant sur des théâtres d'opération lointains, ils disposaient d'une moindre force d'évocation.

La résistance intérieure disposa donc, somme toute rapidement, d'une force de légitimation sur laquelle de Gaulle entendit s'appuyer. Elle seule pouvait en effet prétendre parler au nom d'un peuple bâillonné dont elle était la voix et le porte-parole légitime quoique auto-désigné. Face à Vichy, elle incarnait une alternative d'autant plus crédible qu'elle promettait à la population un programme politique de longue date attendu que serviraient par surcroît des hommes neufs. Suivant Daniel Cordier, l'historiographie a volontiers affirmé que de Gaulle s'était longtemps désintéressé des mouvements, préférant miser sur les réseaux que montaient ou contrôlaient ses services spéciaux, le BCRA. Il aurait fallu attendre l'arrivée à Londres de Jean Moulin, en octobre 1941, pour que le chef de la France libre envisage de s'appuyer sur ces forces naissantes. Plusieurs indices suggèrent toutefois que cette préoccupation, plus précoce, fut anticipée par le BCRA. Un syndicaliste chrétien, Yvon Morandat, fut ainsi parachuté dans la nuit du 6 au 7 novembre 1941 afin de nouer des liens avec le monde des mouvements, des partis et des syndicats. De même, Londres renforça ses contacts avec les mouvements, en acheminant en Angleterre les principaux chefs clandestins.

Christian Pineau, en février 1942, ouvrit la voie dans laquelle s'engagèrent bientôt Henri Frenay, Emmanuel d'Astier de la Vigerie ou Jean-Pierre Levy. De Gaulle répondait au demeurant aux attentes de la résistance intérieure en s'engageant sur un programme de politique intérieure, remaniant *in extremis* et dans un sens plus républicain la déclaration que le chef de Libération Nord devait diffuser à son retour. On sait, enfin, que la résistance intérieure fut largement associée dans les structures de pouvoir que de Gaulle édifia à Londres, à Alger ou en métropole. Elle était largement représentée au Conseil national de la Résistance dont Moulin présida la première séance le 27 mai 1943, puisqu'elle bénéficiait de la moitié des sièges, les huit autres revenant aux partis (six) et aux syndicats (deux). Sur les 103 membres de l'Assemblée consultative d'Alger, 49 furent par ailleurs désignés par la résistance intérieure – soit presque la moitié des délégués. Nombre d'historiens ont, à juste titre, souligné que de Gaulle, pour remporter la « bataille de la légitimité » (Daniel Cordier), avait préféré s'appuyer sur les partis plutôt que sur les mouvements. Connues de Londres et de Washington, les formations politiques auraient disposé d'un plus fort pouvoir légitimant que leurs homologues résistantes, méconnues, et pour cause, de Churchill et de Roosevelt. Valable dans les grandes lignes, ce constat mérite toutefois d'être nuancé. Car si la résistance intérieure ne bénéficia en aucun cas du monopole représentatif, son pouvoir légitimant était tel que De Gaulle ne pouvait le contourner, à supposer qu'il l'ait voulu. De ce point de vue, insistons : les mouvements, représentés quasiment à parité dans les lieux de pouvoir – CNR et ACA –, disposèrent en outre de ministres (D'Astier et Frenay). Ces faits, rétrospectivement pèsent lourd, quand on sait que ces organisations encadraient un modeste pour cent de la population et si l'on admet, ce qui mérite discussion,

que de Gaulle privilégiait les partis. Quoi qu'il en soit, les mouvements purent faire entendre leur voix et peser sur les processus de décision.

Ils furent d'ailleurs associés à la préparation de la libération. Créée en juillet 1943 par le délégué par intérim Claude Serreulles, la commission des Désignations dirigée par Michel Debré et Emile Laffon nomma ainsi les futurs préfets et commissaires de la République en associant la résistance intérieure aux décisions. La nomination d'un homme issu de ses rangs, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, au Commissariat à l'Intérieur (9 novembre 1943) facilita bien entendu ce processus²⁵. De même, Francis-Louis Closon procéda au choix des membres appelés à siéger dans les Comités Départementaux de Libération, mais dans le cadre d'une commission du CNR créée en janvier 1944 dont il assurait la présidence. « Nous avons pour objectif simple de mettre en place une institution assurant, dans le minimum de désordre, le passage de l'anarchie française à la prise de pouvoir par le Gouvernement provisoire, ses commissaires de la République et ses préfets nommés en accord avec la Résistance » rappelle-t-il dans ses mémoires. « Nous (...) recherchions le rassemblement de toutes les tendances de la Résistance, mouvements, partis, syndicats, susceptibles d'élargir au maximum l'audience des Comités et de faciliter la mise en place des nouvelles autorités »²⁶. Malgré les frictions, le pouvoir gaulliste et les formations de la résistance intérieure trouvèrent donc un *modus vivendi* qui conforta l'unité nationale et facilita à la Libération la transition du pouvoir.

²⁵ Charles-Louis FOULON, *Le Pouvoir en province à la Libération*, Presses de Sciences-Po/Armand Colin, 1975, p. 68 sq.

²⁶ Francis-Louis CLOSON, *Le Temps des Passions. De Jean Moulin à la libération, 1943-1944*, Genève, Famot, 1976, pp. 251-252.

De fait, le pouvoir gaulliste s'imposa sans heurts en 1944. Les Alliés, on le sait, n'entendaient pas faciliter la tâche au général de Gaulle sans pour autant préméditer de créer une AMGOT ce que l'on croit trop souvent. A la veille du débarquement, les Alliés refusaient toujours de reconnaître le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF), laissant les chefs militaires, Eisenhower et Montgomery, sans instructions précises. Or, les autorités désignées dans la clandestinité s'imposèrent sans problèmes. « Au 28 juillet 1944, la liste [des commissaires de la République] est complète et ce sont bien les hommes prévus qui prendront leurs fonctions »²⁷, à de très rares exceptions près. Les autorités vichystes s'effondrent, « comme le chat d'Alice au pays des merveilles », relève un officier américain, sans ne jamais opposer de résistance. Maires et préfets confient les clés aux nouveaux venus – Rennes offre de ce point de vue un bon exemple – et la France, au rebours d'une thèse complaisamment diffusée, échappe aux affres d'une guerre civile qui marquera en revanche la Grèce et, dans une moindre mesure, l'Italie.

Ce constat confirme la solidité du contre-Etat que le pouvoir gaulliste et la résistance intérieure édifièrent ensemble durant les années sombres. Sans l'appui des mouvements et la confiance qu'ils inspiraient aux populations, de Gaulle aurait sans doute été incapable de voir son pouvoir reconnu aussi rapidement à la Libération et ce pour trois raisons majeures. La résistance intérieure combla en partie le déficit de légitimité dont pâtissait Charles de Gaulle, parce qu'elle menait son combat en métropole même et que ses sacrifices la qualifiaient pour porter la parole de la population. Son ancrage dans les territoires lui permit par ailleurs de sélectionner des hommes

²⁷ Charles-Louis FOULON, *op. cit.*, p. 78.

qui, s'installant dans les mairies ou dans les préfectures en 1944, pouvaient être reconnus par la population – un choix que les moyens limités des envoyés de Londres comme leur méconnaissance du terrain aurait rendu difficile. Enfin, le processus d'unification, certes entamé par Jean Moulin et incarné au plus haut sommet de l'Etat par les gouvernements d'union nationale siégeant à Alger, fut relayé à la base par les mouvements. Ceux-ci se fédérèrent au sud tout d'abord, en créant les Mouvements Unis de Résistance (MUR), puis au nord en formant le Mouvement de Libération nationale (MLN). Certes, il convient de ne pas idéaliser ce processus. Les tensions opposant Londres aux mouvements, d'une part, les mouvements non communistes aux formations dépendant du PCF, d'autre part, furent vives. Mais elles ne débouchèrent jamais sur les heurts, voire les combats, qui opposèrent en Grèce l'EDES à l'ELAS, ou en Yougoslavie les tchetniks aux partisans de Tito.

La résistance intérieure a-t-elle, au total, construit un contre-Etat durant les années sombres ? La réponse à cette question ne peut qu'être nuancée. La politique sanguinaire du régime vichyste la conduisit à endosser la protection des Français qu'elle parvint, dans une certaine mesure, à assurer, grâce à l'aide apportée par la population, en aidant les réfractaires au STO, les juifs et les proscrits à échapper au sort funeste qui les guettait. Elle se révéla en revanche incapable d'assumer un contrôle territorial et de peser militairement en constituant une armée clandestine, malgré les sabotages et les renseignements qu'elle transmet aux Alliés. L'insurrection nationale, enfin, fut un échec. En revanche, elle réussit incontestablement à saper la légitimité du régime vichyste, à capter la confiance de la population au point d'apparaître, à

la libération, comme une force pleinement légitime concourant à une dévolution somme toute pacifique du pouvoir en établissant sans drames la souveraineté du pouvoir gaulliste. Elle joua également un rôle décisif en sélectionnant, dans la clandestinité, les élites qui s'imposeraient à la Libération. L'Etat, on l'a dit, se définit, suivant la formule de Max Weber, par le monopole de la violence légitime. La résistance intérieure ne bénéficia assurément pas du monopole de la violence ; mais elle sut capter le monopole de la légitimité face à un Etat français discrédité par son impéritie, son autoritarisme et sa politique de collaboration. De ce point de vue, elle a, en appuyant de Gaulle, constitué un contre-Etat capable, à la Libération, de se poser en alternative au régime vichyste, un régime qui, privé de soutien et de légitimité, s'effondra.